



Régie Culturelle Régionale
Carrefour de la Malle - CD60D
13320 Bouc-Bel-Air
Tél. 04 42 94 92 00
Fax 04 42 94 92 01
www.laregie-paca.com

Inscription 2012 Stage "Initiation" à retourner avant le 24 février 2012

- Une seule fiche par personne.

Egalement disponible en téléchargement sur le site internet de la Régie Culturelle Régionale : www.laregie-paca.com

- Nous prendrons contact si nécessaire avec vous pour évoquer vos motivations et les pré-requis nécessaires.
- Merci de bien vouloir retourner la présente fiche dûment complétée et **impérativement accompagnée de son règlement (chèque à l'ordre de la Régie Culturelle Régionale)** à : Régie Culturelle Régionale - Carrefour de la Malle CD 60 D - 13320 Bouc-Bel-Air.
- Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur arrivée et dans la mesure des places disponibles.

Participant • M/Mme/Melle (nom et prénom) :

- Profession: CDI CDD Demandeur d'emploi Bénévole
- Date de naissance : Fonction au sein de l'association :
- Adresse personnelle :
- Code postal: Ville :
- **Téléphone fixe *** : ou Portable :
- **Fax *** : ou **Courriel *** :

Compétences :

- organisation de spectacle oui non
- Choix et commande de matériel oui non
- Manipulation de matériel oui non
- pratique de la sonorisation oui non
- pratique de l'éclairage oui non
- montage scène décors & structures oui non

▶ session souhaitée par ordre de préférence

- Vendredi* Samedi* Indifférent*

▶ structure du participant

Nom de la structure : Code parc matériel (structure référencée) :

Objet de l'association :

Adresse de la structure :

Adresse de la structure :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Courriel

▶ facturation

Adresse de la structure

Adresse du participant

▶ règlement

Par chèque à l'ordre de " la Régie Culturelle Régionale "

Fait à

Cachet de la structure s'il y a lieu

le

Signature

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'annulation.

* mention obligatoire

Modification / annulation

En cas de participation insuffisante, la Régie Culturelle Régionale se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation. Les chèques d'inscription seront alors restitués. Les éventuelles annulations par le participant doivent être effectuées par écrit (courrier, mail, fax) au moins cinq jours ouvrables avant le début de la formation. Au-delà, ou bien en cas d'abandon en cours de formation, le montant du règlement reste intégralement dû.